

Image not found or type unknown



Formation Karis cours par correspondance

Par **birgie**, le **04/04/2016** à **13:42**

Bonjour,
Ma fille à commencé chez Karis septembre 2015, depuis fin décembre elle fait beaucoup de crises d'épilepsie, à ce jour sont neurologue à fait un certificat pour signaler qu'elle ne pouvait plus poursuivre ses études dans ce domaine, ce matin j'ai reçu un recommandé de chez Karis me disant que le cas de ma fille n'était pas valable et que je devait continuer à payer..
Que dois-je faire ?
Je suis perdue je ne comprends pas.
En vous remerciant par avance pour votre réponse.
Cordialement.